Mon berger local, l'outil d'écopâturage pour dynamiser l'économie locale

En début d'année, l'association Naturama, spécialisée dans l'écopâturage, a lancé Mon berger local pour mettre en relation éleveurs et bergers avec des particuliers, entreprises et collectivités territoriales. Un outil utilisé par l'économie circulaire pour participer au développement local et rural.

Temps de lecture : minute

22 juin 2021

Cinq mois après le lancement du site Mon berger local, Thierry Tunesi, président de Naturama, est satisfait du bilan : plus de 350 bordures et 320 parcelles sont traitées, une soixantaine d'éleveurs est abonnée, des partenaires d'envergure (SNCF, réseau autoroutier APRR, Région Rhône-Alpes, Fondation Bouygues) sont déjà des clients fidèles, et les demandes afflueraient de toute la France. Le principe ? Mettre en relation prestataires et clients, localement. "Naturama est spécialisée dans l'éco-pâturage depuis plus de quinze ans en région lyonnaise, et depuis le lancement de l'appli, nous avons reçu des demandes d'autres régions car partout en France, entreprises et collectivités sont à la cherche de prestataires en éco-pâturage. Et inversement, éleveurs et bergers sont à la recherche de nouveaux sites pour faire pâturer leurs bêtes et s'assurer un complément de revenus", explique Thierry Tunesi.

Pour assurer une cohérence locale et dynamiser l'économie rurale, le service d'éco-pâturage s'exerce dans un rayon n'excédant pas 50 kilomètres. Bordures d'autoroute, de voies ferrées, de pylônes d'électricité, parcelles de terrain pouvant aller jusqu'à plusieurs

hectares... brebis, moutons et autres herbivores sont à l'oeuvre ! "On ne propose que des éleveurs et des bergers qui sont à proximité des lieux à traiter pour assurer un suivi et venir facilement" . Avec Mon berger local , aucun profit, aucune contractualisation mais juste de la mise en relation. Il peut aussi y avoir du troc. "En période de sécheresse un éleveur qui a besoin de fourrage peut faire pâturer ses bêtes chez un propriétaire terrien à proximité et en échange, récolter le fourrage" , précise le président de l'association.

Auto-financement

"Faire appel à un éleveur via l'appli géolocalisée, c'est soutenir le développement rural car si le berger a plus d'espaces de pâturage cela l'encourage à rester ou à s'implanter sur un territoire. Il augmente ses revenus et sa production sera valorisée localement", poursuit Thierry Tunesi. Pour une portion d'autoroute de 50 kilomètres, un éleveur reçoit en moyenne 7000 euros par an. Christophe Darpheuil, fondateur de Naturama et autrefois berger ne fait plus de viande, ni de lait. Mais que du service écologique avec les moutons. En évitant les nuisances sonores, en pouvant aller pâturer tout type de terre même les plus accidentés, en évitant les frais de traitements des déchets verts valorisés par les animaux et en participant à la biodiversité du site, l'activité d'éco pâturage permet une économie de 25% par rapport à un entretien mécanique. Une solution qui respecte totalement la réglementation "zéro phyto" (Loi Labbé) imposée aux collectivités depuis 2017, et aux particuliers depuis 2019.

Avec l'abonnement facturé à 5 euros par mois pour les éleveurs — ou 50 euros par an — et à 60 euros par an pour un terrain appartenant à une entreprise — 120 euros pour 2 à 5 terrains et 500 euros l'année en illimité — Mon berger local auto-finance son développement. Et ses fondateurs comptent bien poursuivre sa lancée. "Notre objectif à court terme est de trouver des communautés de communes car il y a un vrai

besoin. On se fixe 200 abonnés à la fin de l'année et nos débuts sont très
prometteurs" , conclut le président qui souhaite bientôt développer une
autre application : Mon apiculteur local.

Article écrit par Pauline Garaude